



# RÉSOLUMENT HUMAINS !

---

Projet politique et stratégique

**2024 - 2030**

- EXTRAIT -

# RÉSOLUMENT HUMAINS !

**Daniel Goldberg**

Président de l'Uniopss

Pour toute organisation, définir son orientation et sa stratégie est un moment de vérité où la méthode d'élaboration et le regard initial porté sur la situation influent sur l'aboutissement.

Ce projet est ainsi le résultat d'un chemin pensé sur le temps long afin de permettre une construction collective et une meilleure appropriation de toutes et tous : **un an de réflexion, d'échanges avec l'ensemble des structures du Réseau Uniopss, nos adhérents régionaux et nationaux, les bénévoles et les professionnels qui font vivre au quotidien l'Union nationale et les Unions régionales en leur apportant un ancrage territorial exemplaire.**

Il est, dès à présent et pour les années à venir, un guide pour l'action avec l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à son élaboration et qui en feront un outil vivant au plus près des personnes accompagnées. Il est également une invitation pour toutes celles et ceux qui partagent nos valeurs et nos objectifs à nous rejoindre pour le mettre en œuvre au sein de notre réseau.

**Il prend appui sur deux réalités.** Tout d'abord, sur la fragilité des conditions de vie et d'existence des personnes accompagnées qui sont la raison d'être première des associations des solidarités et de la santé. À l'heure où les approches fragmentées des personnes veulent s'imposer, nous réaffirmons aujourd'hui – en fidélité depuis la création de l'Uniopss il y a près de quatre-vingt ans -, la modernité de notre démarche intersectorielle qui reflète justement leur vie réelle qui ne se conçoit pas en autant de silos que les politiques publiques.

Ensuite, il prend en compte les inquiétudes quant à la pérennité du modèle associatif fragilisé par des équilibres socio-économiques impossibles à tenir, une pénurie des métiers grandissante, un mouvement de fond de transformation du travail, alors que les évolutions au long cours des politiques publiques vers moins d'intérêt général et plus d'efficacité comptable ne font que s'accroître.

**Partant des réalités actuelles, ce projet stratégique 2024-2030 est celui des temps incertains.**

Incertitudes sur la possibilité à moyen terme de la vie sur Terre avec le changement climatique qui démontre chaque jour le poids des décisions passées non prises. Incertitudes sur la conduite du monde avec les guerres à nos portes et le terrorisme jusque sur notre sol. Incertitudes quant à des menaces inconnues ou bien oubliées telle que la dernière pandémie. Incertitudes dans notre pays avec un pacte social questionné, des tensions sociétales, sociales et politiques permanentes qui ne trouvent pas de régulation. Incertitudes sur l'absence de prise en compte des inégalités sociales et territoriales qui fragmentent les vies et les territoires, avec des fractures et des archipels qui se constituent et se renforcent les uns des autres. Incertitudes par l'incapacité du débat public à créer des compromis et des marches en avant qui emportent l'ensemble de la société vers des buts communs. Incertitudes enfin sur notre modèle de développement et de réponses aux besoins quotidiens qui, peu à peu, laisse la part belle à l'individualisme et à la marchandisation de la vie plutôt qu'aux recherches de solutions collectives devant les fragilités de l'existence.

**Face à cela, le réseau des associations des solidarités et de la santé, lui, est solide sur ses bases.**

Chaque jour, comme depuis des années, des femmes et des hommes, professionnels et bénévoles, se mobilisent avec et auprès de celles et ceux qui connaissent une vulnérabilité dans leur existence, qui ont besoin d'être accompagnés devant une perte ou un manque d'autonomie liés à l'âge ou à un handicap, besoin d'être soignés, d'être protégés pour les mineurs en danger, d'être entourés pour se développer pour les jeunes enfants, d'être soutenus quand le risque d'exclusion est présent et quand la précarité est bien là, de faire valoir leur droit au logement et à l'accompagnement dans le logement et l'hébergement, d'être réinsérés grâce des mesures socio-judiciaires adaptées. Le besoin aussi d'être partie prenante de la vie de la cité par des actions renforçant le lien social.

## **Les associations, fondations et mutuelles revendiquent la fierté de prendre soin.**

Cette exigence de faire et d'agir au quotidien est très souvent mise en œuvre pour le compte des pouvoirs publics qui s'appuient sur les acteurs de la santé et des solidarités pour mener à bien leurs actions.

Et, parce que notre engagement est assis sur des valeurs, si nous revendiquons d'opérer avec ambition des politiques publiques, cela ne pourra à nos yeux jamais se réduire à un rôle d'opérateur auquel on voudrait parfois nous cantonner.

En effet, les autorisations à agir qui nous sont confiées par les autorités pour mener nos actions comprennent aussi le mandat de dire les dysfonctionnements et les manques dans les réponses et dispositifs existants. C'est aussi finalement le sens profond de la non lucrativité qui nous singularise, non pas comme une simple caractéristique comptable, mais comme un moyen éthique essentiel pour répondre aux besoins de toute la population, sans jamais viser une rentabilité commerciale.

Car, devant les incertitudes multiples décrites plus haut, les vulnérabilités de l'existence sont notre lot commun, à toutes et tous, à un moment de notre parcours de vie, de la naissance au grand âge, pour nous-mêmes ou nos proches, de manière pérenne ou provisoire. Être vulnérable, du changement climatique au vieillissement, c'est notre condition humaine.

Alors, agir pour accompagner ces vulnérabilités, les prévenir au mieux plutôt que les subir est donc la réponse attendue par toute la société et dans tous les territoires. Répondre aux vulnérabilités par des solidarités constitue ainsi un projet de projet de société. Prendre soin est alors un acte individuel qui participe à un tout dont les acteurs des solidarités et de la santé en sont à la fois les briques et le ciment.

## **Agir pour tous et être proche de chacun, voilà notre projet d'une France résolument humaine.**

Agir pour une France résolument humaine, **c'est comprendre les transformations du monde** et de notre société, les analyser avec nos valeurs et permettre des transitions allant vers une société inclusive, solidaire et durable.

**C'est de faire de nos différences**, de nos expériences de vie et de nos singularités des apports et des forces pour mieux avancer ensemble. C'est ne pas voir les vulnérabilités comme un poids social limité à une partie de la population.

**C'est prendre en compte les droits fondamentaux** de toutes et de tous ainsi que leurs modalités d'accomplissement comme un objectif essentiel. Face au sentiment de mépris et d'avenir confisqué ressenti par beaucoup, c'est de faire de l'effectivité des droits théoriques, proclamés dans les politiques publiques, une obligation mesurable par chacun.

**C'est penser que l'on peut toujours inventer**, innover, créer pour s'atteler aux questions qui se posent, comme l'a démontré le secteur associatif depuis des décennies.

**C'est faire reconnaître les associations et notre réseau** à la fois comme un corps intermédiaire incontournable de la société civile organisée revendiquant le partage des responsabilités afin de co-construire les politiques publiques et de les évaluer, et comme des entreprises économiques particulières au sein de l'économie sociale et solidaire.

**C'est agir en tant qu'acteur politique** au sens premier, dans un partenariat large avec des structures qui partagent nos valeurs et nos objectifs. C'est rechercher constamment ce qui rapproche plutôt que ce qui divise. C'est faciliter les coopérations et promouvoir les initiatives communes plutôt que d'engager des concurrences.

**C'est permettre le pouvoir d'agir de chacun et chacune** sur sa propre vie et, par là même, sur le devenir de l'ensemble du pays.

**C'est lutter contre les peurs, les replis sur soi** et défendre les principes républicains face à la montée des populismes.

**C'est enfin faire vivre au quotidien le cœur battant des solidarités** sans rien céder sur la primauté de l'humain et les droits fondamentaux des personnes.

Et s'il peut paraître démesuré dans ses objectifs et les conditions à mettre en œuvre, **ce projet se veut en adéquation avec les enjeux de la période dans les domaines des solidarités et de la santé qui appellent à de l'ambition face aux besoins des personnes, à de l'engagement en responsabilité pour les associations, et à de la fermeté sur les principes pour notre Union.**





**LE PROJET DE L'UNIOPSS :  
4 AXES STRATÉGIQUES ET  
12 OBJECTIFS  
OPÉRATIONNELS**

---



## AXE 1. PORTER NOS VALEURS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LE DÉBAT PUBLIC

### PROMOUVOIR LA NON-MARCHANDISATION DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Il s'agit de **porter la non-lucrativité des solidarités comme modèle vertueux dans une société démocratique et juste**. Notre projet consiste à mieux faire connaître à l'ensemble des citoyens et reconnaître par tous la spécificité des réponses proposées par les associations, par leurs valeurs humanistes et solidaires comme par leurs actions concrètes, avec un accompagnement et des projets à visée collective, porteurs de vie commune et de destin partagé.

Nous sommes ainsi engagés dans la **promotion d'une alternative aux logiques néo-libérales appliquées aux solidarités** – avec des politiques publiques qui traitent trop souvent de « capital Humain », « Capital santé » et privilégient les référentiels uniquement quantitatifs -, système qui génère la perte de sens et une gestion déshumanisée des solidarités. L'objectif est donc d'engager les acteurs publics à réguler fortement les secteurs des solidarités et de la santé, afin de ne pas conduire à en faire des sources de profits indus comme celles mises en lumière ces dernières années, et ainsi de réorienter les fonds publics vers les structures non lucratives qui agissent pour l'intérêt général, afin de leur permettre de continuer d'agir, de se développer et d'innover.

Ce positionnement engage aussi les associations des solidarités et de la santé dans leurs responsabilités, car leur statut, seul, n'assure pas une vertu d'actions et de comportements. Cet objectif invite donc à **accompagner les associations à agir sur elles-mêmes**, à se transformer constamment pour être pleinement à l'écoute des besoins des personnes et de leurs volontés, à engager des évolutions pour favoriser toutes les **formes de bienveillance institutionnelle** pour les **personnes accompagnées comme pour les professionnels**. Notre réseau est engagé ainsi dans la promotion de critères qualitatifs pour favoriser la prise en compte des besoins réels, la bientraitance et le sens du travail.



## AGIR POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

Les multiples effets des dérèglements climatiques exigent pour eux-mêmes d'agir à la hauteur des enjeux et, pour le secteur des solidarités, d'autant plus que, d'abord, **les premiers touchés sont les personnes les plus fragiles** et ensuite, car le changement climatique met en situation de vulnérabilité l'ensemble de la société.

➤ Cela exige de **repenser notre modèle de société à l'aune des difficultés d'accès à l'alimentation, à l'eau potable, aux énergies** qui s'annoncent, comme l'a maintes fois démontré le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Notre réseau s'engage ainsi dans la promotion des Objectifs de Développement Durable construits par l'Organisation des Nations Unies. Cela suppose de peser sur les politiques publiques et notamment de **prioriser l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus fragiles**. Il s'agit également de contribuer au développement des bonnes pratiques, dans les territoires (transports économes, mobilités collectives,...) et dans les associations.

## PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX PROGRÈS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES, AU SERVICE D'UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS

➤ Notre objectif est de promouvoir un accès plus égalitaire aux progrès scientifiques et technologiques. Il s'agit pour cela de lutter contre les barrières d'accès aux soins courants comme aux thérapies de pointe et aux équipements médicaux, et de **favoriser l'utilisation pour tous de nouvelles technologies qui peuvent améliorer les accompagnements et le pouvoir d'agir des personnes**.

L'enjeu est aussi de mobiliser tous les potentiels du numérique dans les établissements et services, pour améliorer le systèmes d'information, améliorer les pratiques et alléger la gestion. L'objectif est d'accompagner et **soutenir les associations dans leur développement digital** en s'appuyant sur un réseau de partenaires en phase avec ces enjeux, sur la formation des équipes, particulièrement sur la protection des données, celles de leurs usagers comme celles de leurs organisations.

L'enjeu est aussi de mobiliser tous les potentiels du numérique dans les établissements et services, pour améliorer les systèmes d'information, améliorer les pratiques et alléger la gestion. L'objectif est d'accompagner et **soutenir les associations dans leur développement digital** en s'appuyant sur un réseau de partenaires en phase avec ces enjeux, sur la formation des équipes, particulièrement sur la protection des données, celles de leurs usagers comme celles de leurs organisations.

Dans le même temps, il s'agit de **résister aux dérives du tout numérique** en termes de dégradation du lien social, de risques de fracture numérique pour les publics en difficulté pour accéder à leurs droits. Il est de même indispensable de peser pour que les prix de ces services ne soient pas un frein à l'accès pour tous à ces progrès, dans ce secteur en forte croissance où interviennent des opérateurs économiques très puissants.





## AXE 2. AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, DURABLE ET SOLIDAIRE

### RÉAFFIRMER LA PROTECTION SOCIALE COMME PIVOT DE LA COHÉSION SOCIALE

La protection sociale constitue un apport essentiel à la cohésion de notre société. Son rôle de bouclier face aux problèmes sociaux ou de santé (maladie, dépendance liée au handicap ou au vieillissement, enfance et familles en danger ou en difficulté, ruptures sociales) se double à la fois d'une **contribution à la réduction des inégalités de revenus**, et de la capacité d'être un instrument plus global pour aller toujours plus loin vers une société solidaire, inclusive et durable.

À l'opposé de représentations qui jugent notre modèle de protection sociale sans cesse dépassé ou trop généreux, il s'agit donc pour les associations de continuer de le promouvoir en témoignant des réalités de vie des personnes pour lesquelles son appui est indispensable à la dignité, de manière éphémère ou pérenne, tout au long de leur parcours de vie.

De même, le rôle des associations des solidarités et de la santé, par leur constitution même, et aussi parce que cette mission fait partie du mandat qu'elles reçoivent des autorités publiques, est de **nommer les failles dans les mailles du filet de protection et d'en proposer des améliorations pratiques comme plus globales**, et cela tant par des études que par des témoignages concrets.

### RENDRE EFFECTIFS L'ACCÈS ET L'OBTENTION DES DROITS

Il s'agit de favoriser partout le droit effectif à l'accompagnement, le lien social comme le droit aux vacances, à la culture, aux sports et aux loisirs, ou encore un accueil des migrants conforme à nos engagements.

Au-delà des actions conduites avec et auprès des personnes concernées et des structures qui les accompagnent, l'objectif de l'Uniopss est d'**impulser un engagement collectif**. Notre projet vise la promotion de l'accès aux droits de toutes et tous, sur tous les territoires. L'enjeu est d'élargir la prise de conscience des écarts entre, d'un côté, les schémas théoriques, les discours ou les représentations sur l'inclusion, et, de l'autre, les réalités de vie d'une large partie de la population.

➤ Le but est également de **peser sur les politiques publiques et leur financement** pour aller vers une meilleure effectivité des droits, en luttant plus efficacement contre les inégalités et la pauvreté, en consolidant la politique du « logement d'abord », en agissant pour l'accès universel au système de santé, en combattant toutes les violences sexuelles et sexistes, en garantissant un meilleur accompagnement réel dans l'accès à l'emploi et un filet de sécurité plus protecteur en cas de chômage ou de travail précaire, en favorisant partout le droit effectif à l'accompagnement, le lien social comme le droit aux vacances, à la culture, aux sports et aux loisirs ou encore un accueil des migrants conforme à nos engagements.

Aucune de ces composantes ne peut être conçue isolément. Notre réseau est porteur de ces différents plaidoyers dans une **vision toujours intersectorielle et transversale** de l'action du secteur non lucratif comme réponse aux besoins et partie prenante des actions engagées sur le terrain.

## **MOBILISER LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE POUR UNE VÉRITABLE INCLUSION SOCIALE DE TOUTES ET TOUS**

Pour l'Uniopss, être proche au quotidien des personnes rejoint un engagement plus global, le projet d'une société où chacun peut se déterminer en autonomie, dans le cadre d'un projet collectif assis sur les valeurs de la République.

➤ Ainsi, la notion de société inclusive engage à renouveler la conception des politiques sociales et au-delà de l'ensemble des politiques publiques, en promouvant **l'adaptation du cadre de vie commun à la personne vulnérable et non l'inverse**.

Si la société inclusive peut représenter la promesse d'une société ouverte aux différences, plus bienveillante et solidaire, sa mise en œuvre n'en recèle pas moins des risques avérés tels qu'une posture incantatoire sans effectivité dans l'action, des pratiques injonctives négligeant la concertation avec les opérateurs et les citoyens, ou encore une instrumentalisation des acteurs au service d'une vision comptable des politiques publiques.

Face à ces risques, l'Uniopss a pour objectif de mobiliser la société tout entière pour la prise en compte de chaque individu comme sujet de droits plutôt que comme personne assujettie à un statut. De même, il s'agit de mettre au cœur des choix qui la concerne la **reconnaissance de la personne avec ses différences, ses choix individuels et en capacité de participer aux décisions la concernant.**

C'est pourquoi, sans fermer les yeux sur certains manquements notamment ceux sévèrement pointés dans le rapport de l'ONU de 2019 sur la situation française au regard des droits des personnes en situation de handicap, l'Uniopss dénonce les postures de remise en cause systématique de tous les établissements, à rebours des attentes et besoins des personnes concernées. **Les acteurs associatifs du soin et des solidarités doivent pouvoir obtenir les moyens nécessaires leur permettant d'inscrire leurs structures dans le territoire** comme lieu ouvert et passerelle vers le milieu ordinaire ainsi que d'accompagner l'adaptation de l'environnement à la personne vulnérable.





### AXE 3. SOUTENIR ET PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE

#### AGIR POUR LA RECONNAISSANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE COMME COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA DÉMOCRATIE

L'objectif est de lutter contre la réduction des associations à un rôle d'opérateurs gestionnaires, pour promouvoir au contraire un rôle politique sociétal très utile face aux risques de délitement social. Notre réseau agit en direction des pouvoirs publics **pour une pleine reconnaissance de la place des associations, indispensables** en premier lieu pour les personnes accompagnées elles-mêmes, et obtenir ainsi un meilleur soutien aux actions engagées et à leur développement.

Notre réseau s'implique aussi dans l'**accompagnement des associations, sur le terrain**, pour la sécurisation de leurs modèles économiques, le soutien à la consolidation des projets, l'évolution des modes de gouvernance, l'amélioration de la participation comme celle des pratiques de ressources humaines.

Notre projet collectif vise aussi la **construction de partenariats plus solides**, dans les territoires, avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire comme avec les différentes composantes de la société civile engagée.

#### RÉAFFIRMER LA VALEUR ESSENTIELLE DES MÉTIERS DE L'HUMAIN ET RECONSTRUIRE LE SENS DU TRAVAIL

Devant une situation critique de **pénurie de professionnels** dans la plupart des établissements et services non lucratifs des solidarités et de la santé, situation qui met en péril le droit fondamental à être accompagné en situation de vulnérabilité, l'Uniopss, à la place qui est la sienne depuis l'origine, se mobilise pleinement pour la reconnaissance des métiers de l'humain.

➤ **Sans les femmes et les hommes du lien et du prendre soin, sans revalorisation concrète de ces métiers, il n'y a pas de politiques publiques des solidarités et de la santé.** Cela passe ainsi par de meilleures rémunérations, une formation initiale et continue amplifiée, une qualité et des conditions de vie au travail sans cesse améliorées, une prise en compte de l'évolution du rapport des professionnels au travail et des taux d'encadrement en adéquations avec les missions et le respect des personnes accompagnées. Une impulsion spécifique est à donner pour faire place aux nouvelles générations, à leurs attentes et à leurs conceptions de l'engagement.

Ces sujets sont de la responsabilité des associations et donc de notre Union pour les soutenir au quotidien. Aussi, notre action est tournée, par la formation et l'accompagnement, vers la **consolidation des politiques des ressources humaines** dans les associations, en renforçant les accompagnements à la responsabilisation sociale et environnementale des organisations, aux conditions de vie au travail ou encore à l'élargissement de la participation.

Mais ces questions sont surtout dépendantes des choix des autorités publiques dans leurs domaines de compétences respectifs. Aussi, par une mobilisation de l'ensemble de son réseau et de la société entière, l'Uniopss agit pour **obtenir que les associations aient les moyens humains de la poursuite et du développement de leur activité**, sans voir peser sur elles seules les risques de mal accompagner ou de ne pouvoir le faire, et donc aient les moyens d'une juste reconnaissance de l'engagement et des qualifications de leurs professionnels.

D'un autre point de vue concernant le travail, notre objectif est de peser dans le débat public pour que les politiques de l'emploi prennent mieux en compte les différentes formes d'exclusion et de précarisation subies par les personnes porteuses de handicap, en situation de pauvreté ou de relégation sociale.

Le but est de remobiliser le modèle associatif comme espace possible de coopération entre toutes les composantes – personnes accompagnées et usagers du système de santé, familles, aidants, bénévoles, professionnels – autour de valeurs communes et d'un projet partagé.

## ACCOMPAGNER ET RENFORCER LA PARTICIPATION, LE POUVOIR D'AGIR ET LE POUVOIR DE CHOISIR

Notre réseau promeut la participation comme composante indispensable à la vie dans une société démocratique. Le pouvoir d'agir ne peut être développé que dans une société où les choix sont possibles. Pour l'Uniopss, **cet objectif concerne toutes les parties prenantes** à savoir les personnes accompagnées - adultes et enfants-, les professionnels du soin et des solidarités, les bénévoles, tout comme les associations dans leur dialogue avec les pouvoirs publics.

➤ Il s'agit de peser dans le débat public pour **favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des difficultés** que rencontrent de nombreuses personnes, du fait de leurs origines, de leur âge, de leur situation de handicap ou de fragilité, pour prendre réellement part à la société. Notre réseau agit également pour une inflexion des politiques publiques, afin qu'une logique d'ensemble soit définie et portée.

Il est en effet indispensable de **dépasser les mesures segmentées** – comme la participation formelle à des instances consultatives, ou l'accompagnement des aidants – pour engager une transformation profonde du référentiel des politiques publiques.

Notre réseau est également engagé dans le développement des pratiques de participation dans les associations, par la recherche, l'accompagnement, la formation et la capitalisation des pratiques.







## AXE 4. VALORISER ET OPTIMISER LES ATOUTS DE NOTRE RÉSEAU

### FAIRE DE NOTRE TRANSVERSALITÉ ET DE NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL DES LEVIERS POUR DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU, DÉMULTIPLIER LES PARTENARIATS ET RENFORCER L'INTERFÉDÉRALITÉ

Forte de la transversalité constitutive de son identité et de ses principes d'action, de son ancrage dans l'ensemble des territoires et dans tous les champs des solidarités et de la santé, l'Uniopss porte dans son projet stratégique l'objectif d'un **décloisonnement de l'organisation administrative et territoriale de l'action publique** et particulièrement des politiques sanitaires et sociales. Cet objectif s'applique au sein de notre réseau auquel plusieurs fédérations sectorielles apportent déjà leur engagement. Il s'agit donc de renforcer les réflexions pluri- et intersectorielles, voire les mutualisations organisationnelles, **en affermissant les liens avec nos partenaires d'aujourd'hui et en développant de nouveaux partenariats**. Ainsi, parce que l'interfédéralité a toujours motivé l'Uniopss de sa création jusqu'à ce jour, notre Union continuera de rechercher de manière constante toutes les possibilités d'actions communes avec les fédérations non membres du Réseau.

Avec nos partenaires actuels, il s'agit de faire de nos spécificités et complémentarités un atout pour **amplifier notre voix face aux pouvoirs publics**. De même un élargissement de nos partenariats doit permettre de répondre aux enjeux démocratiques, environnementaux, et sociaux de plus en plus prégnants. Pour cela, l'objectif est d'accroître nos liens notamment avec les associations d'usagers, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les organisations syndicales dans le respect des places de chacun, ainsi que les entreprises qui s'engagent dans des actions solidaires et durables.

De même, les partenariats avec le monde universitaire et de la recherche doivent permettre au réseau d'être à la fois toujours en pointe sur les **questions de prospective et d'éthique** de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire, tout en permettant aux chercheurs d'avoir des liens concrets et des terrains d'observation avec la réalité qu'ils décrivent comme de contribuer à une connaissance construite en commun.

## PROPOSER UNE OBSERVATION FINE DE LA RÉALITÉ SOCIALE

La problématique du non-recours - ou, plus exactement, des obstacles aux différents recours - illustre l'importance d'une observation sociale pertinente pour orienter l'action publique. Ce non-recours est lié au manque d'information et à la complexité des démarches. Parallèlement, de nombreuses inégalités subsistent dans l'exposition aux problèmes de santé et aux difficultés sociales.

Au-delà des travaux souvent très pertinents issus du système statistique français, les associations, par leur ancrage dans les territoires et au plus près des réalités des personnes fragiles, ont une **capacité d'observation locale et nationale** permettant d'éclairer de nombreux « angles morts » de l'action publique.

## AMÉLIORER NOTRE FONCTIONNEMENT PAR LA PERTINENCE DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION, LA FORMATION, LA COMMUNICATION, L'ÉVALUATION, LA MUTUALISATION

Notre projet collectif vise à **structurer les mutualisations** pour apporter des réponses de qualité aux adhérents du réseau, par la formation, la veille, l'expertise, l'information, des forums en ligne et des webinaires ou toute forme qui permettra l'interaction et l'échange d'informations et de pratiques.

La démarche de gestion des compétences au sein des entités du réseau, en particulier entre les Unions régionales et nationale, vise à **consolider l'expertise indispensable à la promotion de nos valeurs et à l'accompagnement de nos adhérents**, dans une logique d'amélioration continue.

De même, l'amélioration de la communication interne et externe est un levier pour partager les ressources et favoriser l'action collective, afin de faire mieux connaître et reconnaître les initiatives et les réalités de toutes les entités et adhérents du réseau.

La consolidation des Unions régionales permet d'assurer l'ancrage du réseau dans la réalité sociale et la contribution active aux politiques territoriales de l'action publique, comme leur engagement effectif et coordonné avec l'Union nationale pour agir sur les enjeux nationaux.

La **promotion des coopérations entre associations, entre réseaux et fédérations**, et avec tous les acteurs engagés présents dans notre environnement est constitutive de l'Uniopss. Elle sera poursuivie, recherchée et promue à tous les niveaux de l'action du réseau : coopération au plus proche du terrain entre adhérents pour apporter des réponses communes aux besoins comme les coopérations avec d'autres acteurs aux niveaux régional et national afin d'avoir des démarches partagées en faveur de nos valeurs communes.

Le **développement des relations avec les universitaires et les chercheurs** est un levier pour améliorer la tant la compréhension des enjeux que la conception des pratiques.



# NOS VALEURS

- LA PRIMAUTÉ DE L'HUMAIN
- LA DIGNITÉ DE TOUTES ET TOUS
- LA SOLIDARITÉ
- LA NON-LUCRATIVITÉ
- L'ÉGALITÉ DANS L'ACCÈS AUX DROITS
- LA PARTICIPATION DE TOUTES ET TOUS À LA VIE DE LA SOCIÉTÉ
- LE RESPECT DES BIENS COMMUNS



## Uniopss

15 rue Albert

CS 21306 - 75214 Paris cedex 13

Tél. : 01 53 36 35 00

Fax : 01 47 00 84 83

[www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr)

